Réduire la consommation d’énergie des bâtiments

En optimisant l’utilisation des salles communales
Les salles Anne de Melun et Gabriel Boussard, plus énergivores ou moins utilisées que les autres, sont fermées à la location pendant les mois d’hiver. La salle du cinéma-théâtre sera fermée, de façon partielle, aux périodes les plus froides, soit, l’équivalent de 30 jours de fermeture, non-consécutifs. La grande salle des Halles reste ouverte à la location, le chauffage sera, à compter du 1er janvier 2024, à la charge de l’utilisateur.

En réglant le chauffage au plus près des besoins.
La ville souhaite adapter la température des salles en fonction de leurs usages. Elle a donc baissé les températures à 19°C dans les locaux (écoles, bureaux, médiathèque), à 14°C dans les gymnases et à 16°C pour les activités douces (gym, danse…).

En déployant des régulateurs thermiques
Pour contrôler les températures du chauffage dans les bâtiments, des régulateurs thermiques sont en cours d’installation sur les équipements. Une première phase a été réalisée. Elle concerne les salles des Tisserands, des Plantagenêts et Marc Leclerc. Le dispositif se poursuit.